ACTUALITES: URBANISME COMMERCIAL

OBJECTIFS DE LA CONFERENCE

- Connaître les modifications apportées à l'urbanisme commercial par la loi ELAN
- Qu'est-ce qui a changé au 1er octobre 2019?
- Quels seront les changements au 1er janvier 2020?

PROGRAMME

Présentation des principales dispositions de la loi ELAN et ses décrets d'application des 17 avril, 7 juin et 26 juillet 2019 et arrêtés du 1er octobre 2019

- Les nouveaux dispositifis : les Opérations de Revitalisation du Territoire (ORT), les Mesures de Suspension
- Les CDAC CNAC : les nouvelles obligations, la nouvelle composition
- L'autorisation d'exploitation commerciale issue de la loi ELAN : les critères ajoutés, l'analyse d'impact nécessaire, le certificat de conformité

Les premiers retours, les inconnues?

INTERVENANT



Céline Camus Avocate associée Seban Atlantique

METHODE PEDAGOGIQUE

- Exposé de l'état du droit
- Retour d'expérience
- Questions / Réponses avec les participants
- Supports pédagogiques

INFORMATIONS PRATIQUES

Nous vous donnons rendez-vous au **282 boulevard Saint-Germain 75 007 Paris**

Pour vous inscrire contactez-nous à formation@seban-avocat.fr

Evènement gratuit

